



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation des implantations immobilières de la gendarmerie à Dijon

Question orale n° 1283

Texte de la question

M. Rémi Delatte rappelle à M. le ministre de l'intérieur la situation particulièrement préoccupante des logements du quartier Deflandre à Dijon, abritant la région de Gendarmerie de Bourgogne - Franche-Comté. Malgré plusieurs annonces dans le sens d'une réhabilitation de ces logements au cours des dernières années, notamment dans le cadre de la programmation immobilière de la gendarmerie nationale ou encore du plan France relance, le projet, estimé selon les options entre 50 et 70 millions d'euros, peine à s'engager. L'attente des personnels de la gendarmerie et de leurs familles est pourtant grande. Il souhaite donc savoir dans quelle mesure le Gouvernement entend accélérer ce projet de réhabilitation, organiser son financement et engager sa mise en œuvre.

Texte de la réponse

IMPLANTATIONS IMMOBILIÈRES DE LA GENDARMERIE À DIJON

Mme la présidente. La parole est à M. Marc Delatte, pour exposer sa question, n° 1283, relative aux implantations immobilières de la gendarmerie à Dijon.

M. Marc Delatte. Ma question relative à la dégradation des emprises immobilières de la gendarmerie ne vous surprendra pas car, de manière récurrente, je suis amené à la poser au ministre de l'intérieur, à l'actuel comme à ses prédécesseurs. En effet, devant la liste des projets retenus dans le cadre de France Relance au titre de la réhabilitation énergétique du patrimoine de l'État, en ce qui concerne le quartier Deflandre qui abrite, à Dijon, la région de gendarmerie, c'est la déception. La nécessité et l'urgence sont là, l'opportunité du plan de relance était là, les crédits étaient là, mais hélas le Gouvernement, lui, n'est pas au rendez-vous. Pourtant, cet hiver encore, de semaines sans eau chaude en coupures de chauffage, ce ne sont pas moins de 450 familles qui vivent dans ces appartements vétustes bientôt cinquantenaires.

L'État veut interdire la location de bâtiments privés au prétexte de performances énergétiques médiocres, mais reporte sans cesse la réhabilitation de son propre patrimoine et des bâtiments accueillant nos gendarmes. Comment le comprendre ? Monsieur le secrétaire d'État, le Gouvernement fera-t-il plus que simplement entendre la détresse des gendarmes de Dijon ?

Mme la présidente. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé de l'enfance et des familles.

M. Adrien Taquet, secrétaire d'État chargé de l'enfance et des familles. Permettez-moi d'excuser l'absence du ministre de l'intérieur, dont je vais me faire le porte-voix le plus fidèle.

En 2021, la gendarmerie nationale bénéficiera de 122 millions d'euros pour la maintenance de son parc immobilier, soit près de 30 % de crédits supplémentaires par rapport à l'année 2020, ce qui témoigne d'un choix politique fort du Gouvernement, ce dont vous conviendrez.

En complément, plus de 300 opérations seront engagées pour un montant de 137 millions d'euros dans le cadre de l'appel à projets du plan de relance dans l'immobilier. L'amélioration des conditions de travail et de vie des gendarmes et de leurs familles fait l'objet d'une préoccupation constante du Gouvernement. La caserne Deflandre de Dijon, construite en 1973, est le siège de l'état-major de gendarmerie de la région Bourgogne-Franche-Comté, de la section de recherches de l'état-major du groupement de gendarmerie mobile, de l'escadron de gendarmerie mobile 41/7 – EGM 41/7 –, de la compagnie de gendarmerie, du centre de soutien automobile de la gendarmerie – CSAG –, de l'antenne du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale – GIGN – et du peloton spécialisé de protection de la Gendarmerie – PSPG. Vous connaissez bien cette importante implantation immobilière qui accueille 461 logements.

Des études seront engagées en 2021, pour un montant de 500 000 euros, afin de consolider le projet de réhabilitation de cette caserne. Le besoin total est d'ores et déjà estimé à environ 65 millions d'euros. Il s'agira notamment de construire des locaux pour les services destinés à recevoir les espaces de bureaux et à redonner aux logements déclassés leur fonction première, mais également d'engager une réhabilitation énergétique des bâtiments de logements existants. La mise en œuvre de ces travaux est prioritaire pour le ministère de l'intérieur et sera réalisée en plusieurs tranches à compter de l'année 2022.

Mme la présidente. La parole est à M. Marc Delatte.

M. Marc Delatte. Je vous remercie de ces précisions, monsieur le secrétaire d'État. Je prends acte des engagements du Gouvernement sur ces travaux qui s'engageront dès 2022. L'insuffisance des crédits affectés au budget de la gendarmerie de Dijon pour 2021 était plus que regrettable. Vous l'avez souligné, ce sont des montants considérables qui devront lui être alloués au cours des prochaines années. Les gendarmes de Dijon le méritent bien. Je vous exhorte donc à faire le nécessaire auprès du ministre de l'intérieur pour que l'engagement que vous venez de prendre soit tenu en 2022.

Données clés

Auteur : [M. Rémi Delatte](#)

Circonscription : Côte-d'Or (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1283

Rubrique : Gendarmerie

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 février 2021](#)

Réponse publiée le : 17 février 2021, page 1637

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [9 février 2021](#)